



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Colmar, le 28 juin 2019

Accueil des étrangers dans le Haut-Rhin : Généralisation de la prise de rendez-vous sur internet

A compter du 1^{er} juillet 2019, la prise de rendez-vous pour les demandes de titres de séjour ou de voyage « étrangers » en sous-préfecture de Mulhouse s'effectuera désormais *uniquement* par Internet.

Le module de prise de rendez-vous par Internet est ainsi étendu à tous les étrangers résidant dans le Haut-Rhin, quel que soit le titre sollicité (première demande, renouvellement, titre de voyage, document de circulation pour étranger mineur, etc.).

A compter du 1^{er} septembre 2019, seuls les usagers munis d'une convocation pourront être reçus au guichet des étrangers et déposer un dossier en sous-préfecture de Mulhouse.

Dans ce cadre, les usagers sont invités à prendre directement rendez-vous sur le site Internet de l'État www.haut-rhin.gouv.fr puis à cliquer sur la rubrique « Prendre rendez-vous ». Le module permet, sans présentation préalable en préfecture ou sous-préfecture :

- de consulter la liste des pièces à produire,
- de télécharger le dossier de demande,
- et de recevoir une convocation par courrier électronique. Il est impératif de venir au rendez-vous muni de la convocation et de toutes les pièces justificatives (originaux et copies). Tout dossier incomplet sera refusé.

Seuls les retraits de titre de séjour ou de voyage continueront de se faire sans rendez-vous. L'utilisateur sera informé par courrier ou par sms et pourra venir ainsi retirer son titre de séjour.

AUCUN RENDEZ-VOUS NE SERA DONNÉ À L'ACCUEIL OU PAR TÉLÉPHONE.

CONTACT PREFECTURE

Bureau du protocole et de la communication interministérielle
Service du Cabinet - Préfecture du Haut-Rhin
03 89 29 20 05 – 03 89 29 21 06 – 06 08 23 79 20 – 06 60 15 72 12
pref-communication@haut-rhin.gouv.fr

RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS SUR  